



## **Procès-Verbal Commission Régionale de l'Arbitrage**

### **Réunion du 10 mars 2025**

Président : Jean-Marc SALZA ([jmsalza@laurafoot.fff.fr](mailto:jmsalza@laurafoot.fff.fr))

Secrétaire : Nathalie PONCEPT

Présents : Mohamed AROUS, Daniel BEQUIGNAT (Vice-Président), Thimoté BONNOT, Emmanuel BONTRON, Momo BOUGUERRA (Vice-Président), Manuel DA CRUZ, Michel DOLMADJIAN, Frédéric DONZEL, Julien GRATIAN, Nicolas MEYER, Bernard MOLLON, Stéphane MORE, Sébastien MROZEK (Président Délégué), Stéphane POUZOLS, Eddy ROSIER (Vice-Président), Raphaël ROUMY, Luc ROUX, Aurélien SAUNIER.

Assiste : Wilfried BIEN (CTRA),

Excusés : Jean-Claude VINCENT, Richard PION (CTRA), Vincent GENE BRIER (CTRA)

### **ASSEMBLEES GENERALES DEBUT SAISON 2025/2026**

*Les assemblées générales des arbitres auront toutes lieu le week-end du 29 au 31 août 2025, celle des observateurs se tiendra le dimanche 7 septembre 2025. Mesdames et Messieurs les arbitres et observateurs sont priés de réserver ces dates dès maintenant. La répartition des convocations sera définie ultérieurement.*

### **MODIFICATION DU FORMULAIRE DOSSIER MEDICAL ARBITRE 2025-2026 QUI SERA MIS EN LIGNE PROCHAINEMENT (EXAMENS POSSIBLES A COMPTER DU 1 AVRIL 2025 ET PAS AVANT) INFORMATIONS DE LA COMMISSION REGIONALE MEDICALE**

**Le DMA a été modifié dans sa présentation et des changements ont également été effectués sur le fond.**

**Les informations pratiques figurent toutes en page 1 de la notice explicative DMA (qui paraîtra prochainement) mais nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants :**

#### **A partir de 35 ans**

- Un DMA devra être fourni tous les ans ;
- Tous les 5 ans un bilan cardiologique devra être effectué **chez un cardiologue en lui apportant les résultats d'un bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire** (recherche de glycémie, bilan cholestérol) que vous aurez réalisé **AVANT** la consultation chez le cardiologue (demandé par le médecin traitant au préalable).  
*Nous vous conseillons donc d'anticiper sur la prise de rendez-vous chez le cardiologue plusieurs mois avant de refaire le DMA ;*
- L'épreuve d'effort n'est plus obligatoire. **Seul le cardiologue** décidera des examens complémentaires cardiologiques qui seront éventuellement à prévoir.

Pensez également à bien compléter et signer le consentement au traitement des données en bas de la page 3.

## **GROUPES D'OBSERVATIONS**

---

Les groupes d'observations ont été mis à jour dans la rubrique Documents du Portail des Officiels.

## **RAPPEL DIRECTIVES**

---

Il est rappelé aux arbitres d'appliquer les directives concernant la procédure en cas de manifestation raciste dans un stade et l'article 1 des statuts de la FFF qui figurent dans la rubrique documents du Portail Des Officiels.

De plus il est demandé aux arbitres de tout mettre en œuvre pour que l'heure du coup d'envoi soit respectée.

## **BIJOUX**

---

Conformément à la loi 4 Equipement des joueurs, la CRA rappelle que le port de tout type de bijoux (alliance, boucle d'oreille, piercing...) y compris recouvert d'un ruban adhésif est strictement interdit, ceci s'applique aussi en compétitions féminines.

## **ANNUAIRE DES OFFICIELS**

---

Un nouvel annuaire des officiels a été mis en ligne et mis à jour dans la rubrique « Documents » du Portail des Officiels. Les arbitres sont priés de vérifier leurs coordonnées et en cas d'anomalie en informer rapidement la LAuRAFoot par mail à [arbitres@laurafoot.fff.fr](mailto:arbitres@laurafoot.fff.fr)

## **DESIGNATIONS ET PROBLEMES INFORMATIQUES**

---

En raison de problèmes informatiques, **nous vous demandons de ne plus considérer l'application sur smartphone comme un moyen de communication officiel et de toujours vous référer au Portail Des Officiels sur ordinateur en vous déconnectant du Portail Des Officiels en cliquant sur le carré en haut à droite sur l'ordinateur puis vous reconnecter avec vos codes à chaque consultation.**

Les désignations sur le site internet de la ligue rubrique Compétitions restent visibles et valables. En cas de doute, contactez votre désignateur.

Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

## **EXTRAIT DU PV DU CONSEIL DE LIGUE du 30/11/2024 :**

---

✓ Rappel du règlement disciplinaire sur la laïcité :

Pascal PARENT rappelle que les commissions disciplinaires régionales et départementales de la LAuRAFoot doivent respecter le barème disciplinaire adopté par le Conseil de Ligue pour tous les matches de Ligue et Districts de la LAuRAFoot en cas d'atteinte au principe de neutralité, applicable depuis le début de saison.

En raison de certaines décisions récentes qui ont pu laisser planer un doute, il tient également à rappeler que le port des collants est interdit (sauf avis médical contraire dûment validé par la commission médicale fédérale).

Toutefois, devant les difficultés d'application de cette règle rencontrées par les officiels depuis le début de la période hivernale, **il propose d'admettre le port des collants entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 28/29 février en cas de grand froid et sous réserve de l'accord exprès de l'arbitre.**

**La couleur des collants doit être identique à la couleur dominante du short ou à la partie inférieure du short ou, en cas de difficulté, d'une même couleur noire ; les joueurs d'une même équipe doivent porter la même couleur.**

Il est évident que cette disposition ne s'appliquera que pour le football joué en extérieur.

→ **Le Conseil de Ligue valide la proposition à l'unanimité, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> novembre 2024.**

## DESIGNATIONS

---

En raison de problèmes informatiques, si votre désignation disparaît au cours du week-end concerné uniquement, vous devez contacter votre désignateur pour vérification.

Tout arbitre disponible qui n'a pas de désignation lors d'une journée complète doit contacter son désignateur.

## COMPTABILITE

---

Toutes les questions ou réclamations doivent être adressées exclusivement par mail à [comptabilite@laurafoot.fff.fr](mailto:comptabilite@laurafoot.fff.fr), aucun dossier ne peut être traité téléphoniquement. Merci de **préciser obligatoirement** dans votre demande votre **numéro de licence**.

## DESIGNATEURS

---

<b>AROUS Mohamed</b>	Dési arbitres R3 secteur Est	06 73 25 57 91 <a href="mailto:m.rous.cra@gmail.com">m.rous.cra@gmail.com</a>
<b>BEQUIGNAT Daniel</b>	Observateurs AAR1 AAR2 AAR3 CandAAR3	06 81 38 49 26 <a href="mailto:daniel.bequignat@wanadoo.fr">daniel.bequignat@wanadoo.fr</a>
<b>BONNOT Thimoté</b>	Dési Cand JAL Pré-ligue Observateurs Cand JAL	06 67 49 42 17 <a href="mailto:timbonnot@yahoo.fr">timbonnot@yahoo.fr</a>
<b>BONTRON Emmanuel</b>	Dési Observateurs Futsal Futsal	07 89 61 94 46 <a href="mailto:emmanuel.bontron@orange.fr">emmanuel.bontron@orange.fr</a>
<b>BOUGUERRA Mohamed</b>	Dési ER R1 R2	06 79 86 22 79 <a href="mailto:mo.bouguerra@wanadoo.fr">mo.bouguerra@wanadoo.fr</a>
<b>DA CRUZ Manuel</b>	Futsal	06 63 53 73 88 <a href="mailto:dacruzmanu@gmail.com">dacruzmanu@gmail.com</a>
<b>GRATIAN Julien</b>	Observateurs R1 R2 R3 CandR3	06 76 54 91 25 <a href="mailto:julien.gratian@orange.fr">julien.gratian@orange.fr</a>
<b>MOLLON Bernard</b>	Dési arbitres R3 secteur Ouest Cand R3 Féminines Discipline	06 03 12 80 36 <a href="mailto:bernard.mollon@orange.fr">bernard.mollon@orange.fr</a>
<b>POUZOLS Stéphane</b>	Représentant arbitres Conseil de Ligue	06 10 01 02 18 <a href="mailto:stephane.pouzols@orange.fr">stephane.pouzols@orange.fr</a>
<b>ROUX Luc</b>	Dési AAR1 AAR2 AAR3 CandAAR3 Foot Entreprise	06 81 57 35 99 <a href="mailto:luc.roux@wanadoo.fr">luc.roux@wanadoo.fr</a>
<b>SAUNIER Aurélien</b>	Dési JAL Observateurs JAL	06 27 24 06 26 <a href="mailto:aurelien.saunier@outlook.fr">aurelien.saunier@outlook.fr</a>
<b>VINCENT Jean-Claude</b>	Appel	06 87 06 04 62 <a href="mailto:jcvincent2607@gmail.com">jcvincent2607@gmail.com</a>

## **ADRESSE MAIL POUR LES ARBITRES**

---

La nouvelle adresse mail [arbitres@laurafoot.ff.fr](mailto:arbitres@laurafoot.ff.fr) réservée aux arbitres et observateurs doit être utilisée pour toutes les communications avec la CRA et les services administratifs (sauf si on vous écrit avec une autre adresse) et remplace l'adresse compétitions désormais réservée aux clubs et problèmes de désignations.

## **INDISPONIBILITES**

---

La CRA rappelle que toutes les communications concernant les désignations doivent passer par le service compétitions à l'adresse [arbitres@laurafoot.ff.fr](mailto:arbitres@laurafoot.ff.fr), les désignateurs ne devant recevoir l'information qu'en copie afin d'éviter toute perte d'information.

## **FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES**

---

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : <https://laurafoot.ff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

## **EXTRAIT DE LA DECISION DU BUREAU PLENIER DU 19/12/23**

---

### **ARBITRES-ASSISTANTS BÉNÉVOLES**

Suite à l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 24/6/23, deux « vagues » de réunions de formation ont été organisées par la ligue au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2023 à destination des dirigeants des équipes de U18 R2/U16 R1/U16 R2/U15 R1/U15 R2/U14 R1/R1 F/R2 F/U18F R1/U18F R2 pour lesquelles des Arbitres-Assistants officiels ne sont pas désignés, le but étant de leur permettre de signaler les Hors-Jeux.

Certains districts en ont également assuré quelques-unes.

Ces formations sont maintenant terminées et comme annoncé lors de l'Assemblée Générale du 2/12/23, il est donc décidé par le Bureau Plénier du jour que pour tous les matches des compétitions régionales concernées (championnats ou coupes) à compter du 1/1/2024, y compris pour les matches « aller » ou de « 1<sup>ère</sup> phase » en retard :

- ne pourront désormais signaler les Hors-Jeux que le ou les Arbitre(s)-Assistant(s) bénévole(s) présentant l'attestation de formation remise à leur club. Dans tous les cas, ces Arbitres-Assistants bénévoles jugeront le Hors-Jeu de l'attaque de leur équipe et devront donc changer de côté à la mi-temps. Ceci est également valable si une seule équipe présente un Arbitre-Assistant bénévole habilité et pas l'autre.

- L'arbitre officiel désigné et/ou le délégué officiel sont chargés de la validation du dispositif visé ci-dessus qui ne souffrira aucune exception.

NB1 : un même club ne peut pas présenter 2 Arbitres-Assistants bénévoles habilités à signaler les Hors-Jeux lors d'un même match, au motif que l'une des 2 équipes en présence ne peut en fournir.

NB2 : l'attestation de formation n'est pas nominative. Elle est délivrée au club dont un ou plusieurs dirigeants ont suivi la formation, et le dirigeant se proposant le jour du match doit simplement en être porteur.

# Liste des Clubs ayant suivi la formation AA Bénévoles de Club

## District de l'AIN :

ESSOR BRESSE SAÔNE	AS MONTREAL LA CLUSE	AS MISERIEUX TREVOUX
CS VIRIAT	CS LAGNIEU	PLASTICS VALLEE FC
AIN SUD FOOT	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01	

## District de l'ALLIER :

GF MYF BESSAY	AVERMES	RC VICHY
AC SP MOULINS	MONTLUCON FOOTBALL	MOULINS YZEURE FOOT 03
AS DOMERAT	FF YZEURE ALLIER AUVERGNE	SCAM CUSSET

## District du CANTAL :

AURILLAC FOOTBALL CLUB	CS ARPAJON	ENTENTE NORD LOZERE
JORDANNE FC	US SAINT-FLOUR	

## District de DRÔME-ARDECHE :

ENT SP NORD DRÔME	US DAVEZIEUX VIDALON
OLYMPIQUE DE VALENCE	AS DONATIENNE

## District de l'ISERE :

FC SEYSSINS	GRENOBLE FOOT 38	FC BOURGOIN-JALLIEU
GUC FOOTBALL FEMININ	ES RACHAIS	

District de la LOIRE :

AS SAINT-ETIENNE	ROANNAIS FOOT 42	ES HAUT FOREZ
SORBIERS LA TALAUDIERE	OLYMPIQUE SAINT- ETIENNE	ANDREZIEUX BOUTHEON FC
ES VEAUCHE	SAVIGNEUX MONTBRISON	RIORGES FC
SAINT PAUL EN JAREZ	RIVE DE GIER	FCO FIRMINY- INSERSPORT
GPT FEMININ MONTS ET PLAINE		

District de la HAUTE-LOIRE :

MONISTROL	SAINTE JULIEN CHAPTEUIL	US SUCS ET LIGNONS
GL2S	FC ESPALY	LE PUY FOOT 43
US BRIOUDE	SAUVETEURS BRIVOIS	G BLAVOZY ST GERMAIN

District du PUY-DE-DÔME :

US MARTRES DE VEYRE	FC COURNON D'Auvergne	LEMPDES SP
CLERMONT FOOT 63	FC CHAMALIERES	AS CLERMONT SAINT JACQUES
FC RIOM	FC CHÂTEL-GUYON	GPT FORMATEUR LIMAGNE
CEBAZAT SP	US ISSOIRE	AS MONTFERRAND
SA THIERS	SOURCES ET VOLCANS FOOT	

District de LYON ET DU RHÔNE :

DOMTAC FC	ENT SP GENAS AZIEU	AS ST MARTIN EN HAUT
VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS	CALUIRE FOOT FEMININ 1968	FC LYON
STE FOY LES LYON	CHASSIEU DECINES FC	AS MONTCHAT LYON
PONTCHARRA ST LOUP	SUD LYONNAIS FOOT 2013	CS NEUVILLOIS

US EST LYONNAIS FOOT		
----------------------	--	--

District de la SAVOIE :

FC HAUTE TARENTOISE	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL	GPT JEUNES AVANT-PAYS SAVOYARD
FC NIVOLET	AIX FC	

District de la HAUTE-SAVOIE PAYS DE GEX :

US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD	FC ANNECY	FC CHERAN
GFA RUMILLY VALLIERES	MARIGNIER SP	

**CARNET NOIR :**

Jessy DAUX a eu la douleur de perdre son papa. La CRA lui adresse ses sincères condoléances et l'assure de tout son soutien.

Le Président,

La Secrétaire,

Jean-Marc SALZA

Nathalie PONCEPT

